

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

AMR 28/005/2006 – ÉFAI

Action complémentaire sur l'AU 134/06 (AMR 28/004/2006, 16 mai 2006)

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ

ÉQUATEUR

Guadalupe de Heredia (f)
ainsi que les membres de sa famille
et des membres du service juridique chargé de mener une action en justice contre Chevron
Texaco au nom des communautés indigènes :
Alejandro Ponce Villacís (h)
Pablo Fajardo Mendoza (h)
Ermel Chávez Parra (h)
Cármén Allauca (f)
Luis Yanza (h)

Nouvelle personne menacée : **Julio Marcelo Prieto Méndez (h)**, également membre du service juridique

Londres, le 8 juin 2006

Six des personnes nommées ci-dessus appartiennent au service juridique qui représente des communautés indigènes dans le cadre d'une action en justice contre ChevronTexaco, multinationale pétrolière qui n'a jamais nettoyé les zones qu'elle a polluées, semble-t-il, par des décennies de forage dans la région de Sucumbios, riche en pétrole. Guadalupe de Heredia est l'attaché de presse de ce service. Le 19 mai, on est entré par effraction dans le bureau de Julio Marcelo Prieto Méndez. Selon toute apparence, il s'agit de la dernière tentative en date visant à empêcher cet homme et ses collègues de poursuivre leur travail. Amnesty International est gravement préoccupée par la sécurité de ces personnes.

Très tôt, le 19 mai, des agents de sécurité ont prévenu Julio Marcelo Prieto Méndez qu'on était entré par effraction dans son bureau, à Quito, la capitale. Rien n'aurait été volé, malgré la présence de matériel de grande valeur, mais quelqu'un avait passé en revue les fichiers sur papier. Julio Marcelo Prieto Méndez a déposé une plainte auprès du bureau du procureur général de Quito le 28 mai. Amnesty International ignore si la police a mené une enquête.

En 2005 et 2006, Amnesty International a recensé plusieurs actes d'intimidation, menaces de mort et agressions dirigés contre six des personnes nommées ci-dessus. L'organisation a également été informée d'un précédent cambriolage dans les bureaux d'Alejandro Ponce Villacís. Les voleurs avaient emporté trois ordinateurs et un disque dur, laissant cependant derrière eux d'autres équipements de valeur ainsi que de l'argent.

Le 22 décembre 2005, la Commission interaméricaine des droits de l'homme a ordonné aux autorités équatoriennes d'assurer la protection d'Alejandro Ponce Villacís, Pablo Fajardo Mendoza, Ermel Chávez Parra et Luis Yanza. Le 28 avril, des organisations non gouvernementales (ONG) de défense des droits humains ont introduit une requête auprès de cette instance afin que Guadalupe de Heredia bénéficie elle aussi du dispositif de protection prévu pour certains membres du service juridique. Or, à la connaissance d'Amnesty International, les autorités équatoriennes n'ont pris aucune mesure de protection en faveur de ces personnes.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en espagnol ou dans votre propre langue) :

- dites-vous préoccupé par le fait qu'on soit entré par effraction dans le bureau de l'avocat Julio Marcelo Prieto Méndez le 19 mai 2006 ;
- déclarez-vous inquiet à l'idée que ces faits s'inscrivent dans une série d'actes d'intimidation, de menaces et de violences dirigés contre les membres du service juridique chargé de représenter des communautés indigènes dans le cadre d'une action en justice contre la multinationale pétrolière ChevronTexaco ;
- demandez aux autorités d'ordonner la conduite, dans les meilleurs délais, d'une enquête efficace sur cette tentative d'intimidation, d'en rendre les conclusions publiques et de déférer à la justice les responsables présumés ;

- exhorte les autorités à mettre en place les mesures de protection demandées par la Commission interaméricaine des droits de l'homme, et à prendre les dispositions nécessaires en vue de garantir la sécurité de tous les membres du service juridique, conformément à leurs souhaits.

APPELS À : (N.B. : L'obtention des lignes de fax peut se révéler difficile. Merci de vous montrer persévérants.)

Ministre de l'Intérieur et de la Justice :

Dr. Felipe Vega de la Cuadra
Ministro de Gobierno, Policía, Justicia, Cultos y Municipalidades
Ministerio de Gobierno y Policía
Benalcázar y Espejo, Quito, Équateur

Fax : +593 2 2282770 (si une personne décroche, veuillez dire : « *Tono de fax, por favor* »)

Formule d'appel : *Señor Ministro*, / Monsieur le Ministre,

Ministre de l'Énergie et des Mines :

Ing. Iván Rodríguez Ramos
Ministro de Energía y Minas, Ministerio de Energía y Minas
Juan León Mera N° 26-220 y Orellana, Quito, Équateur

Fax : +593 2 2906 350 (si une personne décroche, veuillez dire : « *Tono de fax, por favor* »)

Formule d'appel : *Señor Ministro*, / Monsieur le Ministre,

Procureure générale par intérim :

Dra. Cecilia Armas Tobar
Ministra Fiscal Subrogante, Fiscalía General del Estado
Av. Eloy Alfaro N°32-240 y República, Quito, Équateur

Fax : +593 2 255 9959 (si un correspondant vous répond, veuillez demander « *Extension uno-zero-cuatro* », puis « *Tono de fax, por favor* »)

Formule d'appel : *Sra. Ministra Fiscal Subrogante*, / Madame la Procureure générale par intérim,

COPIES À :

Organisation de défense des droits humains :

Frente de la Defensa de la Amazonía
José Abscal E 1279

y Portete esquina, Quito, Équateur

Courriers électroniques : casotexaco@uio.satnet.net

Siège de Chevron :

Mr. Edward B. Scott
Vice President and General Counsel
Chevron
6001 Bollinger Canyon Road, Suite A2092
San Ramon, California 94583 2324, États-Unis

Fax : +1 925 842 5433

Courriers électroniques : edwardscott@chevron.com

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de l'Équateur dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 20 JUILLET 2006, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*